



Bouches du Rhône

SOLIDAIRES, UNITAIRES DEMOCRATIQUES AU TRESOR

Bouches du Rhône

CAP 2009 :

**TABLEAUX D'AVANCEMENT
C et B**

CAP DES TABLEAUX D'AVANCEMENT POUR LES AGENTS DE CATEGORIE C

La CAP locale des tableaux d'avancement aux grades d'Agent d'Administration à Agent d'Administration 2^{ème} classe (AAP2) ainsi que de AAP2 à AAP1 s'est tenue le 27 avril 2009.

Cette CAP locale a ainsi examiné la constitution et la proposition des tableaux d'avancement de grade qui seront soumis aux CAP centrales le 24 juin 2009.

Suite au plan ministériel de qualification du 27 mars 2008 tous les agents de 58 ans et plus au 31 décembre 2009 ayant vocation sont classés en tête des propositions du département.

- Pour le passage de AA à AAP2 :

Sur 16 agents ayants vocation, 10 ont été proposés.

- Pour le passage de AAP2 à AAP1 :

Sur 117 agents ayant vocation, 40 ont été proposés, soit 34 % des agents pouvant y prétendre.

Donc, dans les faits, peu d'élus ”.

Ce sont là les conséquences néfastes des suppressions d'emplois, qui entravent aux possibilités de promotion. La fusion au sein de la nouvelle DGFIP des anciennes DGCP et DGI s'effectue dans le cadre d'ores et déjà contraint de suppressions pluriannuelles d'emplois de fonctionnaires et de non remplacement des départs en retraite.

Ce sont là encore les effets pervers du système évaluation/notation qui, depuis son instauration depuis 4 ans, poursuit ses méfaits en matière d'avancement au grade supérieur : à échelon égal, le classement ne s'établit plus sur le critère de l'ancienneté mais sur le total des trois dernières notes (2006, 2007 et 2008).

Cette année encore, cette CAP s'est illustrée par les ravages causés à un agent pénalisé par sa note négative qui s'est vu exclu d'office par l'administration de ce tableau d'avancement.

Rappelons que Sud Trésor a dénoncé, dès la mise en place de ce nouveau système de notation, l'instauration tant des notes négatives que celle du - 0,01 dit zone d'alerte et qui pénalise lourdement l'agent dans son avancement de carrière et en terme de pouvoir d'achat.

SUD Tresor, hostile à tout système de notation, n'aura de cesse de réaffirmer sa revendication d'une carrière linéaire au sein de chaque corps, avec avancement d'échelon à la cadence accélérée. Pour Sud, les agents doivent atteindre le grade supérieur dès qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté. C'est pourquoi, Sud trésor a voté contre.

Se sont prononcés :

SUD : Contre

CGT : Ne prend pas part au vote

FO : Abstention

Damien LUGA

Titulaire de Sud Trésor 13

Trésorerie Marseille 3/14- Tel 04 91 62 80 72

CAP DES TABLEAUX D'AVANCEMENT POUR LES AGENTS DE CATEGORIE B

La CAP locale des tableaux d'avancement aux grades de Contrôleur 1^{ère} classe et de Contrôleur Principal s'est tenue le 27 avril 2009. Les CAP Centrales devant statuer définitivement auront lieu le 23 juin 2009 (Contrôleur 1^{ère} classe) et en octobre 2009 (Contrôleur Principal).

Sur 50 agents pouvant prétendre à l'accès au grade de contrôleur 1^{ère} classe, 16 emplois ont été ouverts, soit 32 % d'agents pouvant y prétendre statutairement.

Sur 86 agents pouvant prétendre à l'accès au grade de contrôleur principal, 33 emplois ont été ouverts, soit 37 % d'agents pouvant y prétendre statutairement.

Suite au plan ministériel de qualification du 27 mars 2008, tous les agents de 58 ans et plus au 31 décembre 2009 ayant vocation sont classés en tête des propositions du département.

Rappelons que, depuis la nouveau système de notation instauré en 2005, le classement ne s'établit plus sur le critère de l'ancienneté mais sur " les évolutions de la note " : prise en compte du total des " évolutions de la note " de 2006, 2007 et 2008 par ordre décroissant.

SUD Tresor, hostile à tout système de notation et attaché à l'avancement linéaire de carrière, dénonce la réforme évaluation-notation et les conséquences funestes de cette réforme sur l'évolution des carrières. C'est pourquoi, Sud trésor a voté contre.

Se sont prononcés :

SUD: CONTRE CGT :Ne prend pas part au vote (TA Contrôleur 1^{ère} classe) et CONTRE(TA CP)

FO : ABSTENTION (TA Contrôleur 1ère classe) et POUR (TA CP)

Fabienne LACAMBRE

Titulaire de Sud Trésor 13

TG- Service de la Comptabilité- Tel :04 91 17 91 81